RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
L'Europe au cœur de vos projets

UNION EUROPEENNE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

COMITÉ DE SUIVI DES FONDS EUROPÉENS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Du mardi 17 au lundi 30 novembre 2026

Note explicative

Ordre du jour :

1- FEDER Priorité III - OS 2.2 « Promouvoir les énergies provenant de sources renouvelables »
2- OS 2.7 « Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité »
3- FEDER Priorité II - OS 1.2 « Tirer parti des avantages de la numérisation - e-administration »
4- Adaptation des dates de publication des Appels à Projets (AAP)

1. Priorité III « Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité » - OS 2.2 « Promouvoir les énergies provenant de sources renouvelables »

La présente consultation écrite du Comité de suivi porte sur les propositions de modifications de la fiche-action « Biogaz/méthanisation » suivantes :

- Suppression de la notion de calcul du scénario contrefactuel, pour mise en cohérence avec le régime d'aide d'Etat « Environnement » n° SA.111726 qui, dans son article « *6.9.3 – l'assiette des aides* » précise que *« les coûts admissibles correspondent aux coûts totaux d'investissement ».*

- Introduction d'un plafond d'aide par dossier de 650 k€, cohérent avec le reliquat de l'enveloppe pour la thématique Production énergétique

- Introduction d'un 3e plafond FEDER (après celui des 50% du coût éligible, et celui des 650 k€ susmentionnés) pour être en cohérence avec le dispositif ADEME : le plafond d'aide publique prévu par l'ADEME dans le cadre de son régime d'aide d'Etat notifié à la Commission européenne est limité à 10% du taux de rendement interne (TRI). Le FEDER pourrait donc être mobilisé aux côtés d'autres financeurs publics comme l'ADEME ou la Région dans la limite de ce plafond d'aide publique.

- Ajout d'une explication de la méthode de calcul des valeurs d'indicateurs

2. Priorité III « Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité » - OS 2.7 « Protection de la nature et biodiversité »

La présente consultation écrite du Comité de suivi porte sur la proposition de lancer l'appel à projets (AàP) suivant : « Soutien FEDER aux projets concourant à la protection de la biodiversité ».

Ce nouvel (et probablement dernier) AàP biodiversité serait ouvert pour 5 mois du **01/12/2026 au 30/04/2027** avec 1 seul comité de sélection ;

Il est proposé d'abaisser le plafond de prise en compte des personnels à 35 € / heure pour permettre une mobilisation du FEDER sur un plus grand nombre de dossiers ;

Dans le contexte de la fin de gestion du FEDER 2021-2027, les dates de fin de réalisation et d'acquittement des dépenses ont été précisées.

3. Priorité II – OS 1.2 « Développer une économie régionale tournée vers le numérique, au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics »

La présente consultation écrite du Comité de suivi porte sur la proposition d'étendre la date de publication et de réception des candidatures relatives à l'AàP sur « l'usage de l'Intelligence Artificielle au service des politiques publiques régionales » dont le lancement avait été validé le 22 juin dernier. Les dates initiales étaient du 1er octobre 2026 au 15 janvier 2027.

En raison notamment du renouvellement des exécutifs locaux en mars 2026 et afin de laisser davantage de temps aux porteurs de projets publics pour candidater, il est proposé de décaler la date de fin **au 30 avril 2027**. Par ailleurs, les membres du Comité de suivi sont informés que la Stratégie régionale de la donnée et de l'intelligence artificielle (SRDIA) sera soumise au vote de l'Assemblée régionale délibérante le 13 novembre 2026.

4. Adaptation des dates de publication des Appels à Projets (AAP)

La présente consultation écrite du Comité de suivi porte sur la proposition d'autoriser l'Autorité de gestion (AG), à adapter à la marge et selon les besoins, les dates des appels à projets en cours sans consultation du Comité de suivi (ce dernier resterait néanmoins informé de ces modifications).